

Plan Local de l'Urbanisme intercommunal

Enquête publique du 1^{er} juin au 11 juillet 2022

Le 14 janvier 2020, le Conseil communautaire de RLV a validé son **Projet d'Aménagement et de Développement Durables (PADD)**, fruit d'une riche concertation avec les élus et les habitants, qui ont pu s'exprimer sur le devenir de leur territoire en matière d'économie, de transport, d'habitat, d'environnement, d'agriculture et de cadre de vie.

Le **Plan Local d'Urbanisme intercommunal de RLV est présenté en enquête publique du 1^{er} juin au 11 juillet prochains.**



Le PLUi réglemente les différents aménagements et constructions sur des espaces bâtis ou à bâtir, agricoles ou naturels. Il s'applique à toutes les opérations de constructions ou de travaux portant sur les terrains privés comme publics, et sert de fondement à l'instruction des autorisations d'urbanisme (permis de construire, déclaration de travaux, permis d'aménager, etc.).

Document prospectif, le PLUi vise également à organiser l'espace communautaire dans la perspective d'un développement cohérent du territoire : il s'agit notamment de définir une vision commune du territoire afin de mettre en œuvre un projet partagé, voté et débattu par les élus.

La démarche d'élaboration entrera dans sa phase finale lors de l'enquête publique qui se tiendra du 1^{er} juin au 11 juillet 2022. Les habitants pourront consulter le projet et faire des remarques. Ils auront également la possibilité de rencontrer le commissaire enquêteur.

Où peut-on consulter le PLUi de RLV ?

- sur www.rlv.eu
- sur le dossier papier dans les mairies de Chambaron-sur-Morge, Chappes, Châtel-Guyon, Ennezat, Marsat, Saint-Ignat, Volvic et Saint-Ours-les-Roches, et au siège de Riom Limagne et Volcans à Riom.
- sur les sites internet des communes de RLV.

Comment faire une remarque ?

- sur le site internet de l'enquête publique : www.democratie-active.fr/pluirlv/
- par mail à l'adresse : pluirlv@democratie-active.fr
- sur les registres papiers présents dans les mairies de Chambaron-sur-Morge, Chappes, Châtel-Guyon, Ennezat, Marsat, Saint-Ignat, Saint-Ours-les-Roches, Volvic, et au siège de Riom Limagne et Volcans à Riom.
- par courrier adressé à Monsieur le Président de la commission d'enquête publique du PLUi de Riom Limagne et Volcans 5 mail Jost Pasquier - CS 80045 - 63201 RIOM Cedex

Où et quand rencontrer les commissaires enquêteurs ?

Lors des différentes permanences qui ont lieu sur le territoire de RLV du 1^{er} juin au 11 juillet 2022 (sans rendez-vous), vous pouvez rencontrer le commissaire enquêteur indifféremment dans tous les lieux indiqués ci-dessous. **Vous n'êtes pas obligé de vous rendre dans votre mairie de résidence :**

- Mercredi 1^{er} juin 2022 de 9h00 à 12h00 :
 - Bâtiment Riom Limagne et Volcans, 8 rue Grégoire de Tours 63200 RIOM
 - Mairie, place de la Mairie 63720 ENNEZAT

- Mairie, 10 rue de l'Hôtel de Ville 63140 CHATEL-GUYON
- Jeudi 9 juin 2022 de 9h00 à 12h00 - Mairie, 1 place de la Résistance 63530 VOLVIC
- Samedi 11 juin 2022 de 9h00 à 12h00 - Mairie de Cellule, 5 place de l'Eglise 63200 CHAMBARON-SUR-MORGE
- Mercredi 15 juin 2022 de 14h00 à 17h00 - Bâtiment Riom Limagne et Volcans, 8 rue Grégoire de Tours 63200 RIOM
- Vendredi 17 juin 2022 de 16h00 à 19h00 - Mairie, 10 rue de l'Hôtel-de-Ville 63140 CHATEL-GUYON
- Mardi 21 juin 2022 de 16h00 à 19h00 - Mairie, rue des Mailleries 63530 SAYAT
- Jeudi 23 juin 2022 de 16h00 à 19h00 - Mairie, Place de la Mairie 63720 ENNEZAT
- Samedi 25 juin 2022 de 9h00 à 12h00 - Mairie, 1 place de la Résistance 63530 VOLVIC
- Mardi 28 juin 2022 de 16h00 à 19h00 - Mairie, rue des Mailleries 63530 SAYAT
- Jeudi 30 juin 2022 de 14h00 à 17h00 - Espace Culturel, rue de la Mairie 63720 CHAPPES
- Mardi 5 juillet 2022 de 9h00 à 12h00 - Mairie, rue de la Mairie 63230 SAINT-OURS-LES-ROCHES
- Jeudi 7 juillet 2022 de 14h00 à 17h00 - Mairie, 10 rue de l'Hôtel de Ville 63140 CHATEL-GUYON
- Samedi 9 juillet 2022 de 10h00 à 12h00 - Mairie, place de la Mairie 63720 ENNEZAT
- Lundi 11 juillet 2022 de 14h00 à 17h00 :
 - Bâtiment Riom Limagne et Volcans, 8 rue Grégoire de Tours 63200 RIOM
 - Mairie, 1 place de la Résistance 63530 VOLVIC
 - Salle polyvalente, rue du Couvent 63720 SAINT-IGNAT

Comment obtenir une réponse aux remarques ?

La commission d'enquête analysera les demandes et apportera des réponses qui seront transcrites dans un document intitulé « Conclusions et avis de la commission d'enquête sur le PLUi de RLV ».

Celui-ci sera disponible sur www.rlv.eu ainsi qu'au format papier à RLV, 8 rue Grégoire de Tours 63200 RIOM, à la Sous-Préfecture de Riom et dans toutes les mairies du territoire de RLV pendant un an.

Il n'y aura pas de courrier individuel de réponse à chaque remarque.

Celles-ci pourront être prises en compte avant l'approbation finale du futur PLUi qui est programmée pour le début de l'année 2023.

CONTACT PRESSE

Julie BOUGEROLLE – 04 63 63 20 44 – 07 63 99 98 09 – j.bougerolle@rlv.eu

Valérie FAUGERE - 04 73 67 12 19 – 06 09 43 40 52 - v.faugere@rlv.eu

Suivez-nous sur

